



Communiqué de presse  
Paris, le 23 juillet 2003

## DEBAT PUBLIC « CDG EXPRESS » : LES PREMIERS DOCUMENTS DU DEBAT SONT À LA DISPOSITION DU PUBLIC

**Afin d'offrir à toutes les personnes concernées les informations nécessaires à leur participation au débat public, la Commission particulière du débat public (CPDP) a débuté la diffusion la plus large possible des documents du débat.**

### **Le dossier du maître d'ouvrage est disponible**

La Commission nationale du débat public (CNDP) a accusé réception le 2 juillet dernier du dossier d'information de Réseau Ferré de France, maître d'ouvrage du projet de liaison ferroviaire dédiée aux passagers aériens entre Paris et Roissy « CDG Express ». Ce document de 80 pages, dont une version synthétique de 6 pages est également disponible, présente le contexte général de CDG Express, rend compte des études déjà réalisées et décrit concrètement le projet, tant sur le plan des infrastructures envisagées que sur celui du service proposé.

### **La présentation du déroulement du débat public a été largement diffusée**

La présentation du débat public, accompagnée d'une carte T permettant à toutes les personnes intéressées de demander gratuitement les documents du débat, a été envoyée à tous les ménages et toutes les entreprises des communes concernées par le projet (400 000 contacts)<sup>1</sup>.

Par ailleurs un courriel électronique a été diffusé à toutes les entreprises d'Ile-de-France, élargissant ainsi l'accès aux documents du débat (24 000 contacts, chacun susceptible d'être démultiplié à volonté par simple transfert du courriel à d'autres destinataires).

Les documents du débat peuvent être obtenus : en appelant le **N° Vert 0 800 800 949** (appel gratuit) ou téléchargés sur le site Internet du débat ([www.debatpublic-cdgexpress.org](http://www.debatpublic-cdgexpress.org)).

*La Commission particulière du débat public (CPDP) est en charge de l'organisation du débat public qui se déroulera du 25 août au 15 décembre 2003 sur le projet CDG Express. Ce projet propose la réalisation à l'horizon 2012 d'une liaison ferroviaire dédiée aux passagers aériens reliant sans arrêt intermédiaire la gare de l'Est à Paris et l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy. Pendant la durée du débat public, la CPDP doit favoriser le dialogue sur le projet en permettant à chacun de s'exprimer et en fournissant les informations nécessaires pour participer.*

[www.debatpublic-cdgexpress.org](http://www.debatpublic-cdgexpress.org)

**Les documents du débat sont disponibles  
sur simple demande auprès du service presse :**

**Daphné Lecomte-Somaggio**  
Tél : 01 56 03 13 87

**Iannis Ait-Ali**  
Tél : 01 56 03 13 25

**Courriel : [presse.cdpd@i-et-e.fr](mailto:presse.cdpd@i-et-e.fr)**

<sup>1</sup> Paris 10<sup>ème</sup>, Noisy-le-Sec, Bondy, Pavillons-sous-Bois, Aulnay-sous-Bois, Sevran, Villepinte, Tremblay-en-France, Roissy, Mitry-Mory et le Mesnil-Amelot.